



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI
AUPRÈS DES NATIONS UNIES
111 East 69th Street, New York, N.Y. 10021
Tel: (212) 737-4150 • Fax: (212) 472-3778
E-mail: miperma@malionu.com
Website: www.un.int/mali

**Discours de remerciements de S.E.M. Issa KONFOUROU, Ambassadeur,
Représentant permanent du Mali auprès des Nations Unies,
à l'occasion du segment politique de haut niveau de la réunion
de la génération de la force de la MINUSMA, New York,
le 23 mai 2017, 15h00-17h00, Salle 11**

Monsieur le Secrétaire général adjoint chargé de l'appui aux missions de maintien de la paix,

Monsieur le Secrétaire général adjoint chargé des opérations de maintien de la paix,

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames, Messieurs les représentants des pays contributeurs de troupes à la MINUSMA,

Chers amis et partenaires du Mali,

Je voudrais, à ce stade de la réunion, réitérer les remerciements du Gouvernement de la République du Mali au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour l'organisation de cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite des actions de mobilisation de la communauté internationale en faveur de la paix et de la stabilité au Mali.

Je me réjouis des annonces de contribution de troupes faites ce soir dans cette salle, qui traduit la volonté des Etats membres l'Organisation des Nations Unies de continuer à aider notre pays pour sortir de sa situation de crise.

Je suis persuadé que ces annonces contribueront à renforcer les capacités opérationnelles de la mission afin de lui permettre d'exécuter pleinement son mandat.

A cet égard, je voudrais exprimer, ici, la profonde gratitude du peuple et du Gouvernement du Mali aux Etats, qui ont décidé d'envoyer leurs valeureux fils et filles dans notre pays pour soutenir le processus de stabilisation en cours depuis quatre ans.

Monsieur le Président,

Les annonces qui viennent d'être faites et dont je reste convaincu de la réalisation dans les temps indiqués, constituent une réponse au cri du cœur du peuple malien relayé par les Nations Unies, notamment à travers les rapports trimestriels du Secrétaire général sur la situation au Mali et par le Commandant des forces de la MINUSMA hier, lors du segment technique de la présente conférence.

Avec ses capacités opérationnelles renforcées, la MINUSMA pourra désormais intensifier ses opérations et adopter réellement une posture plus proactive comme le stipule la résolution 2295 (2016). La Mission pourra améliorer sa capacité d'intelligence, de surveillance et reconnaissance et d'appui feu à la hauteur de la menace pour se protéger et exécuter convenablement son mandat.

En effet, les maliens attendent beaucoup de la pleine mise en œuvre du mandat de la MINUSMA devant faciliter une rapide stabilisation du pays et créer subséquemment les conditions favorables au développement. Toutefois, cet objectif ne peut être atteint que lorsque la MINUSMA aura gagné l'entière confiance et l'adhésion des populations locales. Pour y parvenir, elle devra apporter un appui plus accru à :

- la mise en œuvre de l'Accord de paix issu du processus d'Alger ;
- la restauration de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national ;
- la réalisation du cantonnement et du DDR des ex-combattants ;
- la promotion des droits de l'homme ;
- la fourniture des dividendes de la paix aux populations maliennes ;
- la réalisation des conditions permettant la tenue réussie des échéances électorales de 2017 et de 2018.

Le Gouvernement du Mali reste très attaché au renforcement de la coopération entre la MINUSMA, les Forces de défense et de sécurité du Mali et la force Barkhane, en vue d'aider le Mali à rétablir son autorité sur l'ensemble de son territoire. C'est à ce prix et seulement à ce prix que nous allons mettre fin à la libre circulation des groupes criminels qui sèment la mort sur le terrain, et donc de créer les conditions de l'amélioration de la situation des droits de l'homme, du retour de l'administration, y compris la justice et de la fourniture adéquate des dividendes de la paix aux populations...

Je saisis cette occasion pour inviter les Etats qui en ont les capacités, à combler le déficit existant en équipements nécessaires, notamment des véhicules blindés, des hélicoptères d'attaque et d'évacuation médicale, afin de permettre à la MINUSMA d'assurer une exécution satisfaisante de son mandat au Mali.

Pour terminer, je réitère la gratitude du Gouvernement et du peuple du Mali à chacun des pays fournisseurs de contingents à la MINUSMA.

Je vous remercie.